Les hommes instruits qui prétendent savoir ce qui se passe dans le Purgatoire, commettent une véritable escroquerie.

La droite tout entière se dresse indignée, tandis que l'extrême-gauche applaudit à tout rompre.

M. de Lanjuinais s'écrie avec force : Le langage de l'orateur est une insulte à l'adresse des députés catholiques ; il outrage nos plus chères croyances ; j'invite le Président à les faire cesser. (Tumulte.)

Le Président. — Ce langage peut déplaire à quelques députés, mais il ne contient pas d'insultes.

L'indignation redouble à droite et sur de nombreux bancs au centre.

C'est un scandale, crie-t-on ; un pareil débat ne devrait pas être permis.

MM. de Lanjuinais, Lasies, Gaillard-Bancel, apostrophent, avec colère M. Deschanel.

M. Gaillard-Bancel. — Pasteur professait ces croyances ; il vous valait bien (Vifs applaudissements.)

L'extrême-gauche continue ses blasphèmes et ses imprécations grossières que le Président ne fait rien pour arrêter.

M. Dubois donne le ton. Il est impossible d'admettre que les congrégations non autorisées emplissent ainsi leurs caisses et que, sous prétexte de prières pour les morts, elle empêche de manger, les vivants.

Les dernières paroles de l'orateur se perdent dans le bruit ; ses amis lui font une ovation quand il regagne sa place.

M. Firmin Faure. — Ce sont les amis de M. Waldeck-Rousseau qui empêchent la Chambre de travailler. (Clameurs violentes à l'extrême-gauche.)

Le Président. — Je vous rappelle à l'ordre. (Protestation. Tumulte.)

Le Président du Conseil. — La question est d'ordre spirituel et moral ; elle échappe à l'intervention du Gouvernement. Les auteurs de la circulaire exercent un droit incontestable. (Rumeur à l'extrême-gauche.) Il n'y aurait à relever, dans cette circulaire, que l'effort fait pour détourner les offrandes d'une voie pour les diriger dans une autre. (Applaudissements et rires inconvenants à l'extrême-gauche. Vives protestations à droite.)

Mais, si le clergé paroissial se servait de la prédication pour favoriser les intentions de la circulaire au détriment d'une industrie intéressante, le Gouvernement pourrait agir ; il ferait le nécessaire. (Nouvelles protestations à droite. Applaudissements à l'extrême-gauche.)

M. C. Bernard. — Jésuite !

Le Président. — Je vous rappelle à l'ordre. (Bruit.)

LES NOUVELLES DE CHINE

M. Honoré Leygue pose une question au ministre des affaires étrangères. Il le prie de donner des explications au sujet des dernières nouvelles parvenues de Chine.

M. Delcassé monte à la tribune. Il a l'air lugubre. (Silence profond.) J'ai reçu ce matin, dit-il, trois dépêches ; la première, de notre consul, à Tien-Tsin, porte que quelques obus ont été lancés sur le concession ; elle ajoute : « Aucune nouvelle de Pékin, que l'on sait n'avoir pas été quitté par les ministres. (Mouvement.)

Le second télégramme, de l'amiral Courrejolles, parle de l'occupation de l'arsenal de Tien-Tsin. Le troisième, qui est malheureusement le plus grave, vient de notre consul à Shanghaï. Il signale le bruit de l'assassinat du ministre d'Allemagne, et dit que les autres légations sont en danger. (Sensation.)

J'espère que cette dernière dépêche sera démentie, mais, si elle était malheureusement vraie, nous avons lieu de croire que le gouvernement de Pékin assurera la protection des ministres étrangers, comme celle de nos nationaux l'a été par le vice-roi du Yun-Namm. Notre voix, la voix de la France a été entendue une première fois ; elle le sera encore. Il serait à souhaiter qu'elle fût entendue dans notre pays, aussi bien qu'à l'étranger. (Exclamation.)

On paraît s'étonner que nos contingents soient moins élevés en Chine que ceux de telle ou telle autre puissance. Les troupes françaises, parties de Saïgon ont dû mettre plus de temps, pour arriver à Takou, que celles d'autres nations, situées à proximité.

Dans quelques jours, la France aura en Chine, une représentation militaire et navale, conforme à ses intérêts, et telle qu'il lui convient de figurer dans le concert des puissances.

Cette déclaration est accueillie avec une grande froideur. Elle obtient à peine quelques applaudissements à l'extrême gauche. (Agitation prolongée.)

Les crédits supplementaires

La Chambre aborde la discussion des crédits supplémentaires. Certains de ces crédits concernent la Chine, d'autres le Tonat.

M. Berthelot a la parole sur ces derniers. Il soutient cette thèse que les expéditions du Sud-Algérien ont été engagées illégalement par le gouvernement, sans qu'il ait daigné consulter les Chambres qui étaient cependant en session.

L'orateur rappelle les faits. C'est d'abord l'expédition Flamant, toute scientifique, envoyée à In Salah. Elle est attaquée, ce qui a servi de prétexte à l'expédition militaire. Après celle d'In Salah, celle d'Igli. On voulait, en réalité, assurer la protection des travaux d'un chemin de fer, mais sur quels crédits a-t-on payé les études et les travaux de ce chemin de fer ? Aujourd'hui l'addition est un peu forte : on a déjà engagé 5 millions sans avoir rien soumis aux Chambres, on craignait sans doute de se heurter à des objections sérieuses. L'expédition d'Igli se chiffre par 13 millions et demi ; elle a réussi, mais le nombre des malades a été considérable, soit doit en passant, elle a été engagée sans tenir compte de la saison et des conséquences sanitaires qui pouvaient en résulter.

Quant à la dépense, elle dépassera certainement les 13 millions et demi demandés aujourd'hui.

M. Berthelot. — Le bilan total actuel est de 20 millions et nous ne sommes pas au bout. M. Lafer-ferrière promet aux Algériens de conquérir tout le Sahara. Nos électeurs veulent qu'on économise leur argent, et le sang de leurs enfants, vous gaspillez l'un et l'autre.

Nous ne donnerons, au gouvernement, ni la complicité de notre blanc-seing, ni celle de notre silence. (Applaudissements sur quelques bancs.)

M. Etienne estime que le Gouvernement a bien fait ce qu'il a fait.

Les expéditions militaires s'imposaient ; elles ont été nécessitées par l'attitude des Marocains. On n'avait pas la faculté de les engager autrement.

L'orateur défend le chemin de fer stratégique, et préconise la pénétration du Sahara et du Soudan par des voies ferrées. Si les dépenses ont été un peu élevées, c'est que le commandant du 19e corps a préféré faire des sacrifices d'argent pour ne pas exposer la vie de ses soldats. Il faut lui rendre hommage (Applaudissements.)

J'espère qu'on donnera aux colonnes expéditionnaires toutes les récompenses qu'elles méritent (Vifs applaudissements.)

Le général de Galliffet voulait leur accorder une médaille coloniale. On donnera suite à cette idée. (Très bien ! très bien !)

MM. Berthelot et Zévaès déposent un ordre du jour motivé.

Cris. — L'ordre du jour pur et simple.

Le Président du Conseil répond à M. Berthelot : Toute l'expédition a été réglée avec la plus grande prudence par la général de Galliffet, ministre, et le général Grisot, commandant le 19me corps. Ce n'est pas une expédition à proprement parler, mais une simple opération, car la question du Touat, comme on l'a dit ici, à la tribune, en 1891, n'a jamais été qu'une question de police algérienne. Au Touat, comme au Tidikett, comme au Gourara, nous sommes chez nous. Jamais nos ministres à l'étranger n'ont admis la moindre contestation à ce sujet (Applaudissements.) C'est donc chez nous que s'est produite l'agression qui a nécessité la campagne.

Le Président du Conseil rappelle les faits. Pourquoi n'avons-nous pas prévenu le Parlement ? Messieurs, il est un droit, que je revendique pour tout gouvernement, chaque fois qu'on se trouve en présence d'une attaque, de faire promptement ce que le devoir commande, d'y faire face sans fracas, avec les ressources dont dispose le ministre de la guerre (Vifs applaudissements à l'extrême-gauche.)

Si les opérations ont coûté beaucoup d'argent, c'est qu'il a fallu les faire dans une époque peu favorable, mais si nous avons dépensé beaucoup d'argent, en revanche, nous avons été économes du sang de nos soldats. (Vifs applaudissements sur de nombreux bancs.)

Dans toute l'opération, il y a eu 10 tués et 40 blessés, aujourd'hui rétablis, grâce aux précautions prises. Les pertes causées par la maladie ont été minimes ; il y a eu 50 malades et 5 décès. Nous avons appliqué ce principe du général de Galliffet, qu'en Afrique, il faut plutôt des munitions que des hommes. Le Gouvernement a rempli son devoir en servant les intérêts de la France et en assurant sa domination sur tout un morceau du continent africain. (Applaudissements répétés sur de nombreux bancs.)

M. Berthelot insiste au milieu du bruit sur la question de légalité. M. Thierry parle dans le même sens. Ils sont conspués par les ministériels.

M. Millevoye et M. Ribot viennent approuver le gouvernement. A sa place, ils auraient agi comme lui. (Très bien, très bien)

M. de la Ferronays. — Pour la première fois, je voterai pour le cabinet. Il y a un ordre de considérations devant lequel doivent s'effacer les opinions politiques. (Applaudissements)

M. de Mahy et M. d'Estournelles tiennent un langage analogue. Les ministériels conspuent en riant M. Berthelot.

L'ordre du jour pur et simple, accepté par le gouvernement, est adopté par 458 voix contre 60.

Les crédits du ministère de la guerre sont adoptés.

La Chambre adopte une partie de ceux de la marine, puis la suite de la discussion est renvoyée à demain.

LE RÈGLEMENT DE L'ORDRE DU JOUR

Encore une fois la bataille s'engage sur le règlement de l'ordre du jour.

M. de Montebello demande qu'on discute le projet de l'armée coloniale, renvoyé par le Sénat. De divers côtés on crie : « Les blés, les retraites ouvrières. »

INCIDENT

A ce moment, une voix s'élève dans les tribunes à droite ; une voix de stentor crie à plusieurs reprises : « La caisse des retraites ! La caisse des retraites ! »

Les députés se retournent surpris et le président fait un signe. Les huissiers surviennent et font évacuer la tribune au manifestant, qui n'oppose aucune résistance.

La discussion reprend. Le ministre de la guerre monte à la tribune : « Je demande, dit-il, qu'on mette, en tête de l'ordre du jour de demain, le projet sur l'armée coloniale. Je le demande au nom de la Patrie. (Mouvement. Applaudissements à gauche).

MM. de Mahy, Le Myre de Villers, appuient cette motion, mais les retraites ouvrières sont réclamées de plus belle. Les motions pleuvent ; le Président est submergé. Il se plaint de la confusion et des mœurs qui s'acclimatent.

Plusieurs voix : C'est vous qui les avez laissées s'acclimater ! (Bruit).

M. Boudenoot. — La confusion a assez duré ; je demande l'ordre du jour pur et simple, emportant rejet de toutes les motions. (Très bien, très bien sur divers bancs, protestations).

L'ordre du jour pur et simple est mis aux voix et adopté par 341 voix contre 187.

La discussion reprend, néanmoins, au sujet de l'inscription en tête de l'ordre du jour, du projet sur l'armée coloniale.

Plusieurs membres réclamant le maintien de l'ordre du jour, notamment les socialistes. Le maintien de l'ordre du jour est repoussé par 325 voix contre 225.

L'armée coloniale est donc inscrite après le projet sur les contrôles de la marine.

Séance demain à 2 heures. — La séance est levée à 7 heures 15.

SÉNAT

La séance est ouverte à 4 heures 10, sous la présidence de M. Faillères.

La flotte

M. de Lanessan, ministre de la marine, dépose les projets relatifs à l'outillage des ports de guerre et à l'augmentation de la flotte.

Banque d'Algérie

Le Sénat passe aux articles du projet sur la banque d'Algérie. Il adopte les trois premiers.

M. Treille combat l'article 4, au nom des raisons indiquées dans la discussion générale.

M. Trégomain, commissaire du gouvernement, explique qu'on ne créera que plus tard les établissements autorisés par l'article.

A ce moment, plusieurs sénateurs crient : « On n'est pas en nombre ! »

Le président. — Le bureau constate qu'on n'est pas en nombre.

La suite de la discussion est renvoyée à demain trois heures. La séance est levée à 6 heures 10.

LA CATASTROPHE DE NEW-YORK

Les victimes

New-York, 2 juillet. — Les relations envoyées hier par le télégraphe, en Europe sur l'incendie du port restent de beaucoup au-dessous de la vérité.

Les pertes d'existences constituent le côté le plus terrifiant de cette catastrophe, car on n'estime pas à moins de quatre cents le nombre des personnes qui ont été noyées ou qui sont mortes dans les flammes, au milieu d'indescriptibles souffrances.

Le feu a pris naissance, comme l'on a déjà dit, dans les balles de coton accumulées sur l'appontement n° 2 de la Compagnie du Lloyd nord-allemand.

Il a été découvert à quatre heures, et la rapidité avec laquelle il s'est propagé est rendue saisissante par la relation suivante d'un témoin oculaire, le capitaine John Gannon, du remorqueur « Duezell. »

« J'étais au milieu du chenal, à l'opposite d'Hoboken, quand je vis le feu s'échapper des appontements de la Compagnie du Lloyd.

» Bien que je ne fusse distant que d'un quart de mille de l'endroit, les appontements n'étaient de plus qu'un brasier avant que je pusse approcher.

» Je me dirigeai alors vers l'arrière du « Kaiser-Wilhelm-der-Grosse » et là j'aperçus des quantités de personnes qui montaient par-dessus le bord comme des folles. Je pu en recueillir soixante-dix, mais j'en ai vu une vingtaine se noyer sous mes yeux.

» Mes hommes se sont mis en devoir de jeter des cordes, mais il y avait tant de gens à l'eau qu'il était impossible de les secourir tous.

Depuis quelque temps, écrit-on à l' « Italie », on savait que le brigand Fioravanti avait fait quelques apparitions sur les confins de la province romaine, vers Grosseto.

Hier, Fioravanti apparut de nouveau dans les bois de La Pone, sur le territoire de Monciano (province de Grosseto), et s'adressa au paysan Mancini pour qu'il portât à son adresse une lettre de menaces dans laquelle il demandait 5.000 francs à un propriétaire du pays. Le paysan refusa. Alors Fioravanti le coucha en joue avec son fusil, mais Mancini, plus rapide que lui, lui tira un coup de fusil qui le tua sur le coup.

L'impression produite dans toute la province de Grosseto par la mort du brigand est énorme. Fioravanti, depuis environ vingt ans, terrorisait ces campagnes, et on n'avait pas pu réussir à s'emparer de sa personne.

Fioravanti était compagnon du célèbre brigand Tiburzi, qui fut tué, il y a deux ans, par les carabiniers, dans un endroit situé à peu de distance de celui où vient d'être tué Fioravanti.

Une prime de 5.000 francs était promise par le ministre de l'intérieur à celui qui se serait emparé vif ou mort du brigand.

LA GUERRE

dans le Sud de l'Afrique

LES OPERATIONS AU NORD ET AU SUD DU VAAL. — LA TACTIQUE DE LORD ROBERTS

Prétoria, 2 juillet. — En ce qui concerne la situation au nord du Vaal, il n'y a virtuellement rien à signaler. Nous sommes en contact avec les avant-postes de Botha, le long du front à l'est, et on échange constamment des coups de fusil. L'ennemi fait preuve d'une tendance à se porter au nord de nos positions.

Il arrive en moyenne cinq trains par jour chargés d'approvisionnements.

Le général Colville a reçu l'ordre de se rendre en Angleterre.

Au sud du Vaal, cinq colonnes sont en train de converger, afin de débarrasser nos communications dans le nord de l'Etat libre. On annonce déjà deux succès sans grande importance.

Ce mouvement devrait désorganiser les deux seules bases d'opérations qui restent à l'ennemi au sud du Vaal, à savoir Vrede et Frankfort.

NOUVELLES DE LOURENÇO-MARQUES

Lourenço-Marquès, 2 juillet. — J'apprends de la source la plus authentique que depuis l'occupation de Prétoria les Boxers ont réquisitionné 80 caisses de dynamite à la mine de Sheba et 5.000 rouleaux de fusées, ainsi que des quantités moins considérables à d'autres mines du groupe de Kaap.

Plusieurs dynamos ont été enlevées de la mine de Sheba pour servir à éclairer le logement des prisonniers à Nooitgedacht.

Les désertions continuent à se produire parmi les Boers et, d'autre part, plusieurs déserteurs se sont décidés à rentrer dans les rangs.

LA MORT D'UN BANDIT

Les journaux italiens donnent des détails sur la mort du brigand Fioravanti, que ses exploits avaient rendu légendaire.

Voici les résultats du Grand-Prix de l'U. V. F. :

1re demi-finale : Domain ;2e demi-finale : Gascoyne ; 3e demi-finale : Mathieu, et dans la finale les arrivées se font dans l'ordre : Domain, Gascoyne et Mathieu.

Ni Meyers, ni Jacquelin, ni Tommaselli, ni Momo n'ont figuré dans cette finale dont c'est assez dire le résultat ridicule.

Beaucoup plus intéressante parce que plus régulière et réunissant de belles équipes a été la finale de la course de tandems. C'est l'équipe Meyers-Tommaselli qui a remporté la victoire suivie de Domain-Prévot, Vanoni-Louset, Gascoyne-Jenkins..

LA VIE SPORTIVE

CYCLISME

UN ÉCHO DE LA COURSE DE 12 HEURES AU VÉLODROME LILLOIS. — LE VÉRITABLE VAINQUEUR. — Sans vouloir enlever quelque chose au succès de l'excellent coureur Lepoutre, le gagnant de la course de 12 heures au Vélodrome Lillois, n'avons nous pas le droit de constater que le véritable vainqueur de la journée c'est le tricycle à pétrole Dussart et Accou. Entraîné d'une façon supérieure par cette machine, qui est le dernier modèle, le modèle 1901 de la célèbre marque roubaisienne, Lepoutre a enlevé les 12 heures, dans un superbe style et avec une prodigieuse facilité.

Le public a beaucoup admiré la marche régulière et silencieuse, malgré son étonnante rapidité, des tricyles Dussart et Accou qui ont fourni toute la course sans le moindre petit accroc.

On nous demande de divers côtés s'il est nécessaire de se rendre aux ateliers de la rue Corneille, à Roubaix, pour examiner, en détail, les étonnants tricycles, les exquises voiturettes et les bicyclettes si réputées de la célèbre marque. Notre réponse donnera satisfaction à tous les amateurs ; il suffit d'écrire à la Maison Dussart et Accou, rue Corneille, à Roubaix et on ira à domicile avec la ou les machines qu'on désire voir.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — Demain mercredi, 4 juillet, de quatre à sept heures et demie, chez M. J.-B. Baert, rue de la Chaussée (derrière l'église St-Joseph), inscriptions et mise en paniers des pigeons participant au septième grand concours régional sur Bordeaux, donné par les Deux Roubaisiennes réunies. 200 francs de prix d'honneur : mise par pigeon, 3 francs, dont 1 fr. 50 pour prix et 1 fr. 50 pour frais. Métrage Vandenberghe, reconnu par l'état-major français. — N. B. : Par suite du nombre de trains supplémentaires organisé à l'occasion de l'Exposition et à seule fin de pouvoir donner tous les soins nécessaires aux pigeons, le lâcher aura lieu le dimanche 8 juillet, à quatre heures et demie du matin, au lieu du samedi, comme les années précédentes. On invite les amateurs à venir à l'inscription de bonne heure afin d'éviter l'encombrement de la dernière heure.

CROIX. — Saint-Just. — Organisé par la Fédération du Centre et de l'Association des Cercles de l'Ouest, chez M. Julien Declercq, cabaretier « Au Délégué », près de la Croix-Blanche. 163 pigeons lâchés à 8 h. 15, par M. Verpraet. — 1er prix, Vandewielle, u4p; 2e, Vandenbulcke, 2p; 3e, Vanherpe, 3p; 4e, Platel, p; 5e, Wacquiez; 6e, Clément; 7e, Declercq; 8e, Lepers; 9e, Wacquiez; 10e, Hellemans; 11e, Lepers; 12e, Selosse; 13e, Beuscart; 14e, Sadonie; 15e, Platel; 16e, Robbe; 17e, Masquelier. Séries de 2 et 3 pigeons non désignés, Vandewielle et Robbe.

ROUBAIX. — Concours de Rambouillet, organisé par la Fédération Roubaisienne et l'Union Fédérale, chez M. Delcroix, rue de Béthune, fort Cordonnier. 551 pigeons lâchés à 9 heures 55 par M. Dedoncker. — 1er prix, Loucke, U.4p.; 2e, Vandendoorne, p.; 3e Loncke, 3p.; 4e, Fourez, 5p.; 5e, Loncke, 3p.; 6e, Farvacque, 3p.; 7e, Florin, p.; 8e, Nutte, 5p.; 9e, Nys, 4p.; 10e, Vandevelde; 11e, Dupouchelle, 2p.; 12e, Carpentier, 3p.; 13e, Degroote, p.; 14e, Delmotte, 2p.; 15e, A. Roge, p.; 16e, Nutte, 3p.; 17e, Vanherpe, 3p.; 18e, Deckers; 19e, Dupouchelle, 3n.; 20e, Carton, 2p.; 21e, Dormier, 2p.; 22e, Catel, 3p.; 23e, Loth, 3n.; 24e, Vandevelde; 25e, H. Clément, p.; 26e, Catteau, 2p.; 27e, L. Godart, 2p.; 28e, Lefebvre, p.; 29e Imbreck, p.; 30e, Thamiry; 31e, Hazebrouck, 2p.; 32e, Vanmansart, p.; 33e, Lutan; 34e, Thamiry, 2p.; 35e, Lepers, p.; 36e, Nys, p.; 37e, Leruste, 4p.; 38e, Vermesch, p.; 39e, Deltenre; 40e, Vandevelde, 2p.; 41e, Delebarre, 2p.; 42e, Dhal, n.; 43e, Lecomte; 44e, Catteau, p.; 45e, Lepers, p.; 46e, Desreumaux, 3p.; 47e, Pollet, p.; 48e, Carpentier, p.; 49e, Hazebrouck; 50e, Destoop; 51e, Destobbeleire; 52e, Dhal; 53e, Duhem; 54e, Dujardin; 55e, Millescamps; 56e, Depoorter; 57e, Dhal; 58e, Lepers; 59e, Imbreck; 60e, Laloy; 61e, Debruyne; 62e, Ducoulombier. Poules à 3 fr., 5 fr. et 10 fr. hors concours, Dalourier, Farvacque, Delebarre. — Le premier pigeon a été constaté à 12 h. 39'45" avec une vitesse de 1340 mètres 86 à la minute ; le dernier à 1 h. 12'02" avec une vitesse de 1144 mètres 70.

— Inscriptions et mise en paniers mardi 3 juillet, de 4 à 11 heures du soir, pour le 23e concours national, sur Biarritz, organisé par le cercle Union, café Pandora, rue Pauvrée.

TOURCOING. — Le Nord colombophile, dont le siège social est chez M. Delvoye, place de la République, organise pour le 14 juillet, un magnifique concours national sur Angoulême, avec 1.000 fr. prix d'honneur, garantis quel que soit le nombre de pigeons engagés. La mise en paniers aura lieu le mercredi 11 juillet, de 5 h. à 8 heures et de 9 h. à 11 heures du soir. En conséquence, l'inscription des pigeons sera interrompue pendant une heure. Mise en paniers système « Sécurital ». Ce concours est offert aux amateurs dont le pigeonnier est situé dans un rayon de 35 kilomètres.

ANNAPPES. — Résultat du concours de Chantilly, organisé par la « Jeunesse d'Annappes », établie chez M. Pennel, cabaretier, route de Lille. Pigeons lâchés à 6 heures 40, matin, par M. Beauvallez, convoyeur, — 1er prix, Setan, Fives; 2e, Robart, Annappes; 3e et 4e, Engrand, Hellemmes; 5e, Choquel, Annappes; 6e et 7e, Liénart, Hellemmes; 8e, Jusniaux, Fives; 9e, Pérus, Lezennes; 10e, Depienne, Hellemmes; 11e et 12e, Brisart, Saint-Maurice; 13e, Delahotte, Annappes; 14e, Setan, Fives; 15e, Tournemaine, Fives; 16e, Bonnot, Lezennes; 17e, Delattre, Mons-en-Barœul; 18e, Vanderaghem, Mons-en-Barœul; 19e, Vercouter, Fives; 20e, Leroy, Lezennes; 21e, Barres, St-Maurice; 22e, Planco, Anstaing; 23e et 24e, Brisart, St-Maurice; 25e, Nicodème, Fives; 26e et 27e, Trublin, Sainghin; 28e, Carbonnet, Sainghin; 29e, Frappart, Lezennes; 30e, Balenghien, Marchin; 31e, Nicodème, Fives; 32e, Leroux, Lezennes; 33e, Jusniaux, Fives; 34e, Hennebicq, Fives; 35e, René Desruelles, Annappes; 36e, Jusniaux, Fives; 37e, Delhaye, Hellemmes; Le premier pigeon ayant parcouru 165 k. 600, a été constaté à 8 heures 52 avec une vitesse de 1265 mètres à la minute, le dernier ayant parcouru 166 k. 770, à 8 heures 57'40 avec une vitesse de 1214 m. 80 à la minute. Distribution des prix jeudi soir, à 8 heures, au siège de la société, chez M. Pennel.

CERTIFICAT D'ÉTUDES

FLERS-BRETCQ. — Ecole de M. Lallemant : Ont été reçus : Gustave Delplanque, Albert Déplanque et Gérard Blanchart, tous trois avec la mention d'agriculture ; François Charlet, Henri Coppens, Paul Paye, Henri Deblieck, Emile Jouvenaux.

Ecole de Mme Huart : Mlles Rose Jouvenaux, Marie Banduin, avec mention de dessin ; Georgette Carlier, Hélène Lecoutre, Germaine Quisnoy.

Chronique Locale

ROUBAIX

Ce numéro comprenant six pages ne doit être vendu que CINQ centimes

LA PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le conseil municipal se réunira à l'Hôtel-de-Ville, vendredi, 6 juillet, à huit heures et demie du soir, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

Ouverture de la session; nomination d'un secrétaire.

Affaires nouvelles : 1. Communication de diverses lettres de remerciments. — 2. Postes et Télégraphes ; création de nouveaux emplois de facteurs de ville à Roubaix ; lettre de M. le Sous-Secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes. — 3. Id., bureau des Postes et Télégraphes de Roubaix-Sainte-Elisabeth ; expiration du bail; lettre de M. le Directeur des Postes et Télégraphes du Nord. — 4. Ecole Nationale des Arts Industriels; bibliothèque et collection d'échantillons ; lettre de MM. Homo et Cie. — 5. Ecole primaire supérieure ; retraite de Mlle Coulbaux, directrice. — 6. Caisse des écoles ; excursion à la mer pour les élèves qui obtiennent le certificat d'études. — 7. Police ; fourniture des effets d'habillement et des képis au personnel de la police ; réception définitive. — 8. Hospices; compte administratif de 1899 ; état des sommes irrécouvrables sur l'exercice 1900 ; budget additionnel pour 1900; avis du Conseil municipal. — 9. Sapeurs-pompiers: renouvellement des uniformes ; demande de M. le capitaine-commandant. — 10. Id.; réclamation de M. Geenens; demande en autorisation de défendre. — 11. Ecole de natation; modification au tarif. — 12. Id.; fourniture de caleçons; marché. — 13. Service des eaux; construction du réservoir du Mont-des-Bonnets; ressources. — 14. Id.; construction du réservoir du Mont-des-Bonnets; fourniture de fontes pour tuyauterie et robinets-vannes; cahier des charges. — 15. Id.; règlement de fournitures de tuyaux de fontes faites par la Société des Hauts-Fourneaux de Pont-à-Mousson. — 16. Bâtiments communaux; chauffage; fourniture de combustible aux établissements communaux; marché de gré à gré. — 17. Id.; assurances contre l'incendie; avenants d'augmentation; approbation. — 18. Service vicinal; projet de budget pour l'exercice 1901. — 19. Id.; ouverture d'une nouvelle route départementale entre Lille Roubaix et Tourcoing; rapport de MM. les agents-voyers; avis du Conseil municipal. — 20. Voirie municipale; boulevard de Fourmies; prolongement; réception définitive. — 21. Id.; rue Lacroix (partie comprise entre la rue St-Louis et la place de la Nation): travaux de pavage; réception définitive. — 22. Id.: canalisations électriques; actions intentées à la ville par MM. Desclée frères et Cie. — 23. Id.; voiture cellulaire; réparation: proposition en vue d'un marché de gré à gré et demande de crédit. — 24. Id.; éclairage public; proposition de la Compagnie d'éclairage Denayrouse; essai du système. — 25. Id.: canal de Roubaix; construction d'un siphon au droit de la rue Bois-le-Duc; projet. — 26. Id.; enlèvement des immondices: location d'un terrain pour la création d'un 3e dépôt. — 27. Id.: chemin d'intérêt commun n° 112; redressement et élargissement: fixation des alignements. — 29. Id.; rue Lacroix (partie comprise entre la rue Lavoisier et la Grande-Rue); classement;

3e ÉDITION

DERNIÈRE HEURE

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS ET PAR FIL SPECIAL)

LES ÉVÉNEMENTS DE CHINE

SITUATION DESESPEREE DES LEGATIONS A PEKIN

DETAILS SUR L'ASSASSINAT DU MINISTRE ALLEMAND

PEKIN REDUITE EN CENDRES

Berlin, 2 juillet. — Un télégramme du chef de l'escadre des croiseurs, qui est daté de Takou 30 juin, annonce qu'on a reçu une lettre de l'ambassade de Pékin d'après laquelle l'ambassade est assiégée ; les provisions sont épuisées, la situation est désespérée.

Le porteur de la lettre a en outre déclaré que l'ambassadeur allemand, que ne protégeait aucune troupe, a été assassiné le 16 juin par des troupes chinoises, sur le chemin qui va de l'ambassade aux bâtiments du Gouvernement Chinois.

Il a été blessé à quatre reprises différentes et est mort dans les bâtiments du Gouvernement Chinois. L'interprète a été lui-même blessé et s'est réfugié à l'ambassade.

A la date du 26 juin, les seuls bâtiments des ambassades allemande, française et anglaise étaient encore debout, mais la troupe les occupe. Le commandant de la troupe de protection et les étrangers sont à l'ambassade anglaise. La ville est réduite en cendres. En dehors de Pékin, il y avait une armée de 30.000 Chinois, l'impératrice douairière s'est enfuie de Pékin. La situation est ici des plus graves.

L'EMOTION A BERLIN

Berlin, 2 juillet. — La nouvelle de l'assassinat de l'ambassadeur d'Allemagne a produit une consternation générale. La presse est unanime à réclamer un châtiment exemplaire des Chinois et à demander l'établissement d'une situation politique de nature à prévenir le retour de semblables atrocités.

Dans les cercles diplomatiques on semble considérer que l'assassinat du ministre Baron Ketteler et la destruction des légations par les réguliers chinois unis aux Boxers a tellement modifié le caractère de la situation que les puissances seront conduites à transformer leur intervention armée, jusqu'ici purement défensive, en une action répressive qui nécessitera une formelle déclaration de guerre.

De cette déclaration de guerre à laquelle les puissances s'associent forcément, qui prendra l'initiative ? On semble croire ici que ce rôle revient à l'Allemagne, frappée, non seulement dans ses itérêts, comme les autres puissances, mais plus gravement atteinte par suite de l'assassinat de son ambassadeur.

LES TROUPES CHINOISES MARCHENT SUR TIEN-TSIN. LEGATIONS INCENDIEES

Washington, 2 juillet. — L'amiral américain télégraphie que 3.000 soldats chinois se porteraient sur Tien-Tsin où l'on continue à se battre. Les communications avec Tien-Tsin par chemin de fer et par eau n'offrent pas de sûreté. L'amiral confirme les renseignements venus par un émissaire de Pékin sur la situation désespérée des légations et ajoute que les légations d'Italie et de Hollande ont été brûlées. 20.000 soldats chinois sont à Pékin et 29.000 autour de Pékin.

A LA CHAMBRE DES COMMUNES. — LES EVENEMENTS DE LA CHINE

Londres, 2 juillet. — M. Broddrick, secrétaire parlementaire pour les affaires étrangères, a fait les déclarations suivantes extraites d'un télégramme de l'amiral allemand à l'amiral russe à Takou 30 juin : « On tient de l'amiral allemand qu'un émissaire chinois, qui avait quitté Pékin depuis trois jours et était arrivé le 29 à Tien-Tsin, a apporté des dépêches disant que tous les Européens étaient en grande détresse et que le ministre d'Allemagne avait été assassiné par les soldats réguliers chinois. Le total des troupes alliées est actuellement d'environ 13.000 hommes, mais on ignore les dispositions qui peuvent avoir été prises sur les lieux par le commandement de la nouvelle expédition. »

UN COMBAT ENTRE UNE COLONNE MIXTE ET LES CHINOIS

Tché-Fou, 2 juillet. — L'amiral allemand Hildebrand qui s'était rendu à Kao-Ki, à la tête d'une colonne mixte, pour secourir les ingénieurs allemands du chemin de fer attaqués par les Chinois, a été lui-même poursuivi jusqu'à Tsi-Mga-Tao par des soldats réguliers et des Boxers auxquels il a tué une centaine d'hommes.

ENVOI DE TROUPES ALLEMANDES EN CHINE

Wilhelmshaven, 2 juillet. — L'Empereur vient de donner l'ordre que la première division de la première escadre hâtât ses préparatifs pour se rendre en Chine. Il a inspecté cette après-midi, en compagnie de l'impératrice, le corps d'expédition pour la Chine.

Guillaume II a passé devant le front des troupes et leur a fait une allocution, puis les souverains ont visité les transports. En raison de la gravité de la situation M. de Bulow qui devait accompagner l'empereur dans son voyage dans le nord, restera à Berlin où il aura plusieurs entrevues avec les ambassadeurs des puissances. On ne serait pas surpris ici que l'empereur lui-même, très ému de l'assassinat du baron Ketteler, renonçât à on voyage et retournât à Berlin pour prendre en mains la direction des affaires de l'Extrême-Orient.

UN HORRIBLE ASSASSINAT AU MAROC

Tanger, 2 juillet. — Le chef de la succursale d'une maison de commerce française à Fez, M. Marquoff-Effagin, sujet américain, a été assassiné jeudi dernier dans d'horribles circonstances.

Etant à cheval, il rencontra dans une rue étroite un chef religieux marocain dont il heurta la mule. Une altercation s'éleva à ce sujet et la foule fanatique prit parti contre M. Marquoff.

Celui-ci, en présence du péril, tira un coup de révolver qui blessa l'indigène. Aussitôt assailli, M. Marquoff fut écharpé par la populace et son corps fut brûlé, selon les uns alors qu'il vivait encore et après sa mort suivant une autre version.

Le ministre de France, a fait connaître ce crime au consul général d'Amérique ; tous deux se sont rendus auprès du ministre des affaires étrangères au sultan à Tanger.

Dernières nouvelles régionales

UNE FEMME AFFREUSEMENT BRULEE A VICOIGNE. — La femme d'un mineur, Mme Liétard, trouvant que son feu dormait, eut la malencontreuse idée d'y verser du pétrole. Aussitôt une explosion se produisit et les vêtements de la malheureuse s'enflammèrent. On espère qu'elle survivra à ses horribles brûlures.

UNE GRAVE AFFAIRE A LILLE. — Deux individus ont tenté de faire subir à la femme Victorine Pancy, âgée de 44 ans, d'odieuses violences. Cette scène s'est passée, lundi matin, à l'Arbrisseau. L'un des agresseurs a été arrêté ; c'est un nommé Simon Vanderdonck, âgé de 38 ans.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES. — M. l'abbé Davoine, curé de Fontaine Notre-Dame, est nommé doyen à Etreungt, en remplacement de M. Laurent, démissionnaire. — M. l'abbé Crémon, de Dunkerque, nouveau prêtre, élève de l'Université, est nommé vicaire à Tourcoing (Sainte-Anne).

— Quelques nouveaux prêtres sont placés respectivement dans les postes suivants : M. l'abbé Delobel, professeur à Armentières (St-Jude). — M. l'abbé Deroo, professeur à Hazebrouck (Saint-Jacques). — M. l'abbé Dévalez, professeur au Petit-Séminaire de Cambrai. — M. l'abbé Devos, vicaire à Dunkerque (St-Jean-Baptiste). — M. l'abbé Gilleron, vicaire à Denain. — M. l'abbé Houvenaeghel, vicaire à Loobergbe. — M. l'abbé Lippens, vicaire à Linselles. — M. l'abbé Marsil, vicaire à Lille (Sacré-Cœur-de-Marie).

UN NOUVEAU JOURNAL A LILLE. — Le « Drapeau » annonce que ses amis de Lille ont l'intention de fonder un nouveau journal qui s'appellera le « Nationaliste de Lille ».

UN ACCIDENT A ARMENTIERES. — Lundi, vers six heures du matin, un ouvrier charpentier, Louis Dufour, âgé de 51 ans, travaillait dans une maison en construction, rue de Lille, à Armentières. Il était occupé à scier une poutre au deuxième étage du bâtiment, lorsque, tout-à-coup, on ne sait comment, il tomba d'une hauteur de sept mètres : Dufour, dont l'état est assez grave, a une fracture de la jambe gauche et des contusions sur diverses parties du corps.

UNE MORT ACCIDENTELLE A LILLE. — Dans la nuit de dimanche à lundi, M. Elie Cloches, âgé de 35 ans, demeurant rue des Rogations, rentrait à son domicile vers minuit, en état d'ivresse. Arrivé en haut de l'escalier du premier étage, il fut pris d'un éblouissement et dégringola l'escalier jusqu'en bas. Un voisin ayant entendu du bruit, fit monter Cochez dans sa chambre. Lundi matin, Cochez était mort d'une congestion cérébrale, conséquence de l'ivresse et de sa chute.

UNE